

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le Samedi 14 janvier 2017.

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Vague exceptionnelle grand froid : mise en place d'un pilotage national quotidien**

Alors que Météo-France prévoit une vague de grand froid sur notre pays la semaine prochaine, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour anticiper dans les meilleures conditions les conséquences de cet épisode exceptionnel en matière d'hébergement d'urgence.

Le Gouvernement rappelle qu'un dispositif de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid est en vigueur depuis 2013 en cas d'événement exceptionnel (vigilance météorologique orange et rouge « grand froid »). Ce dispositif prévoit un mécanisme d'activation opérationnelle - mesures d'information, de sauvegarde et d'urgence adaptées et proportionnées aux situations - sous la responsabilité des préfets de département.

En matière d'hébergement des personnes sans domicile fixe, ces mesures visent en priorité :

- à ouvrir des places temporaires exceptionnelles, au-delà des places hivernales déjà ouvertes, en fonction des besoins quotidiens,
- à renforcer les effectifs des services organisant le premier accueil des personnes hébergées (115, Samu social, SAO et SIAO) et plus spécifiquement l'intensification des « maraudes » directement en contact avec les personnes à la rue, y compris pour convaincre si besoin.

Dans ce cadre exceptionnel, le Premier Ministre a demandé au Ministre de l'Intérieur et à la Ministre du Logement et de l'habitat durable :

- d'établir avec les préfets un bilan quotidien des besoins,
- de mobiliser les places exceptionnelles nécessaires et les renforcements d'effectifs correspondants,
- de s'assurer de la pleine mobilisation des collectivités territoriales et des grands opérateurs associatifs (mobilisation de gymnases, salles communales, accueils de jour etc.),
- de mobiliser de surcroît la sécurité civile, la police et la gendarmerie ainsi que les sapeurs-pompiers pour le repérage et la mise à l'abri des personnes concernés.

L'effort conduit tout au long du quinquennat pour pérenniser les places d'hébergement a permis de les porter à plus de 120 000, auxquelles s'ajoutent d'ores et déjà plus de 10 000 places supplémentaires, mobilisées au titre de la période hivernale.

Le pilotage national quotidien mis en place dès aujourd'hui permettra d'anticiper au mieux les besoins supplémentaires durant cette période exceptionnelle et de mobiliser en temps réel des dispositifs complémentaires si nécessaire.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15  
[communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)

Hôtel de Matignon - 57, rue de Varenne - 75007 PARIS